

elle a servi de pénitencier et on l'a abandonnée par la suite.

Le 18 mai 1921 la Commission des lieux et monuments historiques a exercé une pression sur le gouvernement canadien pour placer l'île sous le service des parcs nationaux afin de préserver la forteresse et la région environnante. Depuis cette époque le gouvernement canadien a dépensé beaucoup d'argent pour embellir l'île-aux-Noix qui est devenue un lieu de rendez-vous pour les touristes et les amateurs de pique-niques. Malheureusement, on n'a pas fait assez jusqu'ici pour développer toutes les possibilités de cette île magnifique, c'est pourquoi je demande aujourd'hui l'aide du ministre. J'estime que le ministère, de concert avec les chambres de commerce et les autorités municipales, devrait entreprendre une campagne de publicité pour faire mieux connaître et mieux apprécier cette région. Je propose que des travaux de construction soient immédiatement entrepris de nature à attirer les touristes, ce qui apporterait naturellement un revenu supplémentaire aux municipalités de la région de Saint-Paul-Île-aux-Noix et des environs.

L'île a grand besoin de restaurants, de cabines modernes, d'aménagements de natation et d'un parc d'agrément semblables à ceux de Coney-Island. De semblables installations apporteraient un revenu plus grand au gouvernement et aiderait à résoudre le problème épineux du chômage qui se fait sentir dans tout le pays actuellement.

J'espère que le ministre et ses chefs de service voudront bien examiner cette question qui, j'en suis sûr, obtiendra toute l'attention voulue. En plus des avantages que j'ai énumérés, ces installations confèreraient à Fort Lennox toute l'importance historique qu'il revêt dans le pays et les agréments qui seraient mis à la disposition des touristes seraient un apport supplémentaire. Les touristes devraient être mis au courant du beau musée qui renferme des nombreux souvenirs des Indiens d'autrefois et des événements militaires qui ont eu lieu jadis dans notre beau pays.

Il existe déjà deux beaux quais d'un côté et de l'autre de l'île. Les yachts et autres embarcations qui requièrent une eau plus profonde ont aisément accès au quai de la rive droite.

A mi-chemin entre Montréal et Plattsburg (États-Unis) et seulement à dix milles de la frontière américaine, cette île magnifique pourrait devenir un paradis des touristes, un chef-d'œuvre historique et une importante source de revenus, si le ministère accepte la proposition que j'ai faite.

[M. Dupuis.]

J'espère sincèrement que le ministre tiendra bien compte des arguments que j'ai invoqués en faveur de l'île-aux-Noix. Je suis convaincu que, si l'on donne suite à ma demande, les Canadiens et les Américains seront enchantés de passer leurs fins de semaine ou leurs vacances dans un endroit de notre pays, et cela à notre plus grand avantage économique.

Je remarque que le ministre veut consacrer plus de fonds aux travaux de construction dans les parcs nationaux et les lieux historiques. Voilà pourquoi je voudrais appeler l'attention du ministre sur un autre sujet important.

(Texte)

Évidemment, monsieur le président, je voudrais maintenant ajouter quelques mots en français pour vous dire que toute la région de Saint-Jean-Iberville-Napierville bénéficierait de cette initiative du ministre du Nord canadien et des Ressources nationales (M. Hamilton). Nous avons dans l'île-aux-Noix un site merveilleux, un endroit idéal pour attirer l'industrie touristique, et je crois que nous devrions étudier cette question le plus tôt possible afin de faire donner à cette île tout le rendement qu'elle pourrait procurer à la région.

Monsieur le président, je vais réserver mes questions à l'étude des crédits du ministère.

(Traduction)

M. Godin: Je veux parler de deux questions qu'on peut qualifier d'importantes dans la région que je représente. La circonscription de Nickel-Belt se trouve, comme on le sait, dans le nord de l'Ontario, et comme je n'ignore pas l'intérêt que porte le ministre aux lieux historiques de notre pays, je tiens, à l'occasion des crédits de son ministère, à faire remarquer que cette circonscription a l'avantage d'être traversée en son centre par la rivière French, anciennement désignée rivière des Français. Ce fait, nécessairement, rappelle à mes commettants et à bien d'autres Canadiens qu'aux premiers jours de notre histoire, Champlain a parcouru la contrée. Des milliers de gens savent aujourd'hui que la rivière French est un des plus beaux endroits du nord de l'Ontario, et l'on y accueille chaque année de nombreux touristes américains.

Peut-être y aurait-il lieu, par conséquent, d'accorder quelque aide aux organismes locaux qui dans le passé se sont efforcés de conserver certains souvenirs de cette époque.

Je sais que la Chambre de commerce de ma région,—de fait, il existe deux organismes de ce genre,—a fait quelques sondages préliminaires afin de stimuler de nouveau l'intérêt envers certains événements historiques, et il n'y a pas de doute que si le ministère pouvait